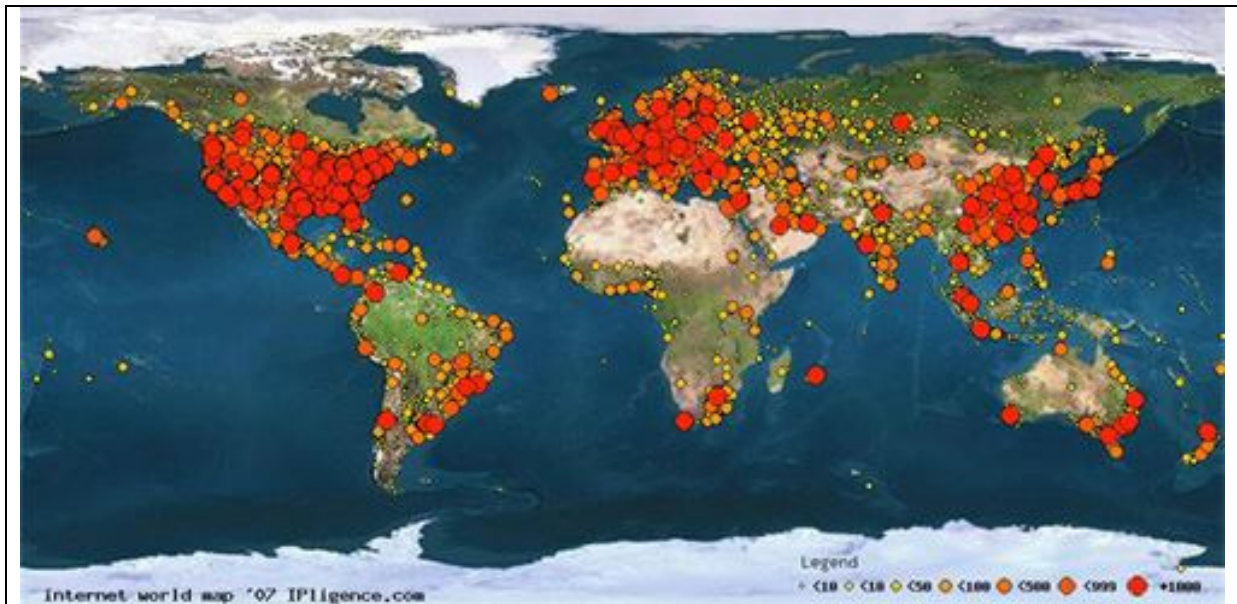


## UN AN DE DEPLOIEMENT DES TIC EN AFRIQUE (2008-2009)

Avec le Code IDEF annoté de l'Ohada disponible en ligne sur le site de l'Institut<sup>1</sup>, le juriste africain dispose d'une excellente source d'informations juridiques pertinentes. Encore faut-il qu'il puisse l'exploiter commodément, si son équipement technique, et surtout si son accès à Internet, le lui permet. Nous avons déjà exprimé cette interrogation au Congrès de Lomé en 2008 dans un papier de recherche<sup>2</sup>.

Un an plus tard, les manques sont encore criants, mais les progrès se multiplient. On trouvera ci-dessus un choix, subjectif et de juriste, d'informations sur les réalisations en cours que nous avons rassemblé un an après le Congrès de Lomé. La situation du continent africain au regard de la pénétration des Technologies de l'Information et de la Communication est diversifiée pour ne pas dire confuse : les populations attendent et réclament un minimum en matière de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), à commencer par le service universel, d'autant que la crise financière internationale impacte peu les TIC en Afrique. Pourtant les nouvelles sont bonnes. Si on attend encore le renforcement des réseaux de satellites, les réseaux de fibre optique s'étendent autour du continent comme à l'intérieur. En conséquence, le nombre d'internautes africains augmente lentement mais sûrement.



Carte de la télé-densité dans le monde (en concentration d'adresses IP par points)

En 2008, le **taux de pénétration de l'Internet** représente 5,6 % de la population sur le continent Africain et 17,4% sur l'Asie<sup>3</sup>. Ces pourcentages s'élèvent à 74,4% pour l'Amérique du Nord, 60% pour l'Océanie et 49% pour l'Europe. (cf.: <http://www.internetworldstats.com/stats.htm>)

<sup>1</sup> Cf. <http://www.institut-idef.org/-Code-OHADA-annote-.html>

<sup>2</sup> "L'état du numérique en Afrique : présent et avenir - compte-rendu de recherches sur la connexion du juriste africain à Internet" PIETTE-COUDOL Thierry, in "Publications des travaux du Congrès 2008 de l'IDEF à Lomé : Le rôle du droit dans le développement économique". Cf.: <http://www.institut-idef.org/La-connectivite-des-juristes-en.html>

<sup>3</sup> "Quelles technologies et quels modèles de déploiement pour généraliser l'accès à internet ?", par MENCHI David, publié en mai 2009 sur [www.web2solidarite.org](http://www.web2solidarite.org).

## **I- L'EVOLUTION DE LA SITUATION GLOBALE DES TICS EN AFRIQUE**

### **A- La bonne résistance des TIC africaines à la crise**

Selon les *Perspectives économiques en Afrique 2008/09*, document annuel publié conjointement par la Banque Africaine de Développement, le Centre de développement de l'OCDE<sup>4</sup> et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le continent subit globalement l'impact de la crise économique et financière mondiale en 2009. Les analystes qui ont couvert cette année 47 pays du continent contre 35 dans leur dernière édition, estiment que la croissance ne sera que de 2,8 % cette année, alors qu'elle dépassait les 5% ces cinq dernières années. Mais 2010 verrait un rebond, à 4,5 %.

A l'occasion de ce bilan, les TIC ont fait l'objet d'une attention particulière. Le secteur demeure très porteur. En retenant parmi les opérateurs de télécoms de la région, l'Egyptien Orascom, le Sud-Africain MTN et Zain du Koweït, les trois opérateurs ont investi en Afrique pour un total d'environ 13 milliards de dollars ces dix dernières années. C'est un volume comparable aux 14 milliards d'investissements réalisés par la France et le Royaume-Uni, qui sont les deux pays les plus présents en Afrique dans ce secteur. Les chiffres sont comparables et la présence du Sud est remarquable. Elle est d'ailleurs souvent à l'origine de nombreuses innovations. Ainsi, des réseaux sans frontières ont été construits à partir de 2006 par des investisseurs du Koweït. Prenant la suite d'un opérateur africain qui avait démarré au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda, puis avait étendu le réseau à 17 pays en Afrique et au Moyen-Orient, l'opérateur d'Afrique du Sud a reproduit ce modèle pour 21 pays en Afrique et au Moyen-Orient.

Quoique la crise ait remis en cause de nombreux projets, l'Afrique est le continent le plus épargné. Les investisseurs en Afrique ont bien compris la situation : les dépenses opérationnelles en Afrique sont les plus basses et les bénéfices dégagés les plus importants, toutes régions confondues. En matière de bénéfices, on avance pour les entreprises de télécom, de téléphonie mobile, des chiffres de l'ordre de 35 à 40 % avant impôts. Les grosses entreprises présentes comme Zain, MTN, Orange et Vodafone ont bien compris la situation et continuent à investir en 2009. Car leurs recettes, par exemple en Asie du Sud-Est, sont en train de ralentir alors que ce n'est pas du tout le cas en Afrique. D'autre part, au niveau microéconomique, on a constaté que les minutes d'appels passés en Afrique continuent à croître, alors que dans les pays de l'OCDE, ce chiffre a baissé en 2008<sup>5</sup>.

### **B- Le prolongement des réseaux de fibre optique**

Comme nous l'avons souligné dans notre premier papier, Internet comme les autres réseaux de télécommunications s'appuie majoritairement sur une infrastructure de fibres optiques sous-marine qui contourne, en partie, le continent africain. La priorité est de prolonger les réseaux sous-marins autour du continent pour les connecter aux câbles qui irriguent les autres parties du monde.

---

<sup>4</sup> Cf. [http://www.oecd.org/document/45/0,3343,fr\\_2649\\_15162846\\_42720301\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/45/0,3343,fr_2649_15162846_42720301_1_1_1_1,00.html)

<sup>5</sup> Source : "L'Afrique a préservé tout son dynamisme" en matière de TIC, Interview de Mme Laura Recuero Virto, économiste au Bureau Afrique et Moyen-Orient au Centre de développement de l'OCDE, par Bénédicte Châtel, Paris 1 juin 09. Cf. <http://camedevelop.net.over-blog.com/article-32172069.html>

## ***1) Les câbles sous-marins sur les Côte Ouest et Côte Est***

Le long de la Côte Est de l'Afrique, la plus déshéritée pour l'instant, les câbles sous-marins sont encours d'installation depuis juin. Le premier câble de fibres optiques baptisé "Seacom" reliant la Côte Est à l'Europe et à l'Asie vient d'être inauguré dans les ports de Mombasa (Kenya) et Dar es-Salaam (Tanzanie). Sur 17 000 kilomètres à travers l'océan Indien, cette nouvelle artère interconnecte l'Afrique du Sud, le Mozambique et la Tanzanie à Marseille, Londres et Bombay. L'investissement de 420 millions d'euros a été pris en charge par des opérateurs et des investisseurs sud-africains, des opérateurs kenyans et américains. En ce qui concerne la liaison vers l'Europe, le contrat de construction de la liaison haut débit par câble sous-marin entre l'Afrique du Sud et le Portugal a été signé le 8 avril dernier. D'une longueur de 14 000 kilomètres, le réseau constituera la première connexion optique globale doté d'une capacité de conception minimale de 3,84 Tbit/s, offrant donc une connectivité plus rapide pour des services IP innovants tels que des applications vidéo pour l'éducation et la santé et pour répondre aux demandes de capacité supplémentaire tout au long de son parcours. La construction a été confiée à Alcatel-Lucent qui a signé avec le consortium ad hoc un contrat clé en main évalué à près de 600 millions de dollars. La liaison optique d'un coût de sera opérationnelle en 2011. Au total, le câble devrait permettre une réduction de 90 % du coût d'accès à l'Internet rapide pour les opérateurs et un débit décuplé. Dans l'année à venir, quatre autres câbles - deux en Afrique de l'Ouest (GLO-1 et MaIN OnE), deux à l'est du continent (TEAMs et EASSy) - vont être mis en service, et deux autres d'ici à 2012. L'accélération est plus que notable<sup>6</sup>.

## ***2) Les réseaux terrestres : le cas du réseau CAB en Afrique Centrale***

La récente mise en exploitation des gisements pétroliers du Tchad a conduit à la construction d'un oléoduc connectant Komé, au Tchad, au terminal maritime de Kribi, au Cameroun. L'adjonction, tout le long du parcours de l'oléoduc, d'un câble comportant 18 fibres optiques, dont la jouissance de 12 de ces fibres a été accordée à la République du Cameroun et la jouissance de 6 fibres à la République du Tchad, créant ainsi une dorsale optique de plus de 1000 kilomètres de long, reliant Komé à Kribi et desservant 14 villes intermédiaires (11 au Cameroun et 3 au Tchad), se révèle être une formidable opportunité pour le développement d'un Réseau Principal en Afrique Centrale (Central African Backbone Program – CAB), centré sur le Cameroun, le Tchad et la République Centrafricaine<sup>7</sup>. L'objectif du projet CAB est de compléter les chaînons actuellement manquants pour fournir les liaisons de télécommunication indispensables entre ces Etats et assurer leur raccordement au réseau à fibre optique mondial et permettre ainsi la mise à disposition de l'Internet haut-débit au plus grand nombre en se reliant à moindre coût<sup>8</sup>.

Les gouvernements du Cameroun, de la République Centrafricaine et du Tchad ont obtenu auprès de la Banque Mondiale un financement de 26,2 millions de dollars pour le financement de projets intégrés dans le Programme Régional de Réseau de Télécommunications Haut Débit en Afrique Centrale (CAB). Le programme vise à promouvoir l'établissement d'une infrastructure technique partagée dans le cadre de Partenariat Public Privé, de même que

---

<sup>6</sup> Source : "Les investissements se multiplient pour que l'Afrique ait accès à l'Internet à grande vitesse", BERTRAND Philippe, Le Monde du 22 août 2009.

<sup>7</sup> Source : <http://web2solidarite.ning.com/> - Web2solidarité est le réseau social des acteurs de la solidarité numérique créé par l'Agence mondiale de solidarité numérique. Ce réseau permet d'informer, de réunir et favorise la collaboration de tous ceux qui œuvrent pour un développement solidaire et durable du numérique.

<sup>8</sup> D'après le rapport "Banque Mondiale – Cemac, Central African Backbone (Cab) Project", Avril 2009

soutenir la libéralisation du marché au niveau régional, sans oublier de renforcer le cadre légal, réglementaire et institutionnel des Technologies de l'Information et de la Communication. Divers contrats de fournitures et prestations intellectuelles sont d'ores et déjà prévus qui feront l'objet d'appels d'offres internationaux, et qui concernent :

- la gestion et la surveillance du spectre des fréquences,
- la mise en place de points d'échange Internet (un par pays),
- le cadre de gestion du suffixe national pour les noms de domaine,
- une nouvelle licence de téléphonie mobile (Cameroun),
- la privatisation ou le déploiement économique des opérateurs historiques : CAMTEL pour le Cameroun et SOTEL pour le Tchad,
- la mise en place d'un réseau haut débit national en RCA.

## **II- L'ATTENTE DES POPULATIONS ET DES UTILISATEURS**

### **A- Le service universel et le difficile accès aux TIC, notamment au service universel**

Le 10<sup>ème</sup> Forum sur la régulation des télécommunications / TIC et le partenariat en Afrique organisé par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) s'est tenu en Zambie en mai 2009, en présence de 150 délégués en provenance de trente pays africains et 15 organisations régionales ou internationales. Les orateurs ont insisté sur l'importance du thème du Service Universel et de la gestion du fonds de service universel (FSU), quoique les gouvernements aient de grandes difficultés pour utiliser les fonds récoltés.

Au cours des débats, est apparu un consensus parmi les régulateurs africains et leurs autorités de tutelle sur le contenu évolutif du service universel et notamment l'accès à Internet. Par contre, plusieurs approches existent sur la gestion du fonds de service universel : charge supplémentaire pour l'agence nationale de régulation ou gestion par une structure dédiée (comme en Afrique du Sud). Dans le cadre d'une étude sur le FSU auprès des 48 pays africains, 26 pays ont répondu, 18 FSU ont été créés<sup>9</sup>, 7 sont en projet et 10 sont réellement opérationnels, mais il reste de grandes difficultés quant à l'utilisation des fonds). On a pu également noter la création originale au Nigeria d'un Parlement des utilisateurs / TIC.

L'UIT a profité de cette réunion pour présenter une importante étude en cours : le projet HIPSSA (Harmonization of ICT Policies in Sub-Sahara Africa)<sup>10</sup> pour laquelle ACP Numérique<sup>11</sup> a contribué d'une part par le cadre réglementaire du secteur développé pour la CEMAC et adopté par les Etats membres de la CEMAC le 19 décembre 2008, et d'autre part par la remise d'une étude comparative des cadres réglementaires des régions UEMOA, CEDEAO et CEMAC.

Malgré les vagues successives des réformes des télécommunications ayant entraîné la volonté de mise en place des Fonds de Service Universel (FSU) dans la plupart des pays africains,

---

<sup>9</sup> Pour un exemple de création de FSU, voir le cas du Sénégal à l'URL suivante:

<http://www.famafrique.org/regentic/serviceuniversel.html>

<sup>10</sup> Voir à l'URL [http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU\\_EC\\_ACP/hipssa/documents-fr.html](http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/hipssa/documents-fr.html)

<sup>11</sup> L'ACP Numérique a pour objet de favoriser le lancement et la réussite de projets de désenclavement numérique dans les pays de la zone Afrique – Caraïbes – Pacifique en associant les bailleurs de fonds, les donateurs et investisseurs privés, les équipementiers et les opérateurs télécoms internationaux. Cf. le site de l'association à l'URL : <http://www.acpnumerique.com/>

nombreuses sont les populations qui éprouvent encore des difficultés à profiter des avantages qu'offrent les services TIC à moindre coût, dans leur vie quotidienne. Tel est le constat dressé par GOREeTIC, le réseau de recherche et de plaidoyer sur les TIC pour le Développement en Afrique de l'Ouest et du Centre<sup>12</sup>, lors d'un atelier de restitution et de partage qui a eu lieu en septembre 2009 à Douala. Cet atelier a servi de cadre aux membres du réseau pour présenter les résultats de leurs premiers travaux de recherche dont le thème portait sur le Financement du Fonds du Service universel dans six pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre notamment au Cameroun, Bénin, Congo, Mali, Niger et Sénégal.

La rencontre de Douala a permis de réunir l'ensemble des membres fondateurs de GOREeTIC, un an seulement après la création de ce réseau à Gorée, au Sénégal en juin 2008. Invités à cet atelier pour partager les résultats de cet important travail, les acteurs ont pu se rendre compte de la triste situation des télécommunications dans les six pays cités en référence. Les Fonds d'accès/service universel qui devaient permettre le développement des télécommunications et l'amélioration de l'accès abordable du plus grand nombre aux services TIC et Télécommunications de base, ne sont que peu ou pas utilisés.

Certains pays concernés par cette étude, présentent des textes prévoyant et définissant particulièrement le Service Universel mais tardent à déployer les services TIC dans les zones reculées. Cela traduit-il une absence de volonté politique chez les gouvernants ou simplement la difficulté à mobiliser des ressources ? En tous les cas, si dans certains pays, les opérateurs de télécommunications contribuent au Fonds par le versement d'un pourcentage prélevé sur leur chiffre d'affaires annuel Hors Taxes (4% au Niger, 3% au Sénégal et au Mali ; 2% au Cameroun), dans d'autres pays, le Fonds de Service Universel est encore inexistant<sup>13</sup>.

## **B- L'inquiétude des gros utilisateurs : le cas des postes**

Si les populations pâtissent de cette situation, d'autres utilisateurs piaffent d'impatience. C'est le cas des experts des postes et télécommunications. La Conférence des postes et télécommunications d'Afrique centrale s'est réunie en août dernier au Cameroun, avec pour thèmes de travail les services postaux et les TIC. La fracture numérique ressentie par les populations du continent s'illustre aussi entre les régions de l'Afrique. L'Afrique centrale fait justement partie de ces zones en mal de connexion Internet et de qualité des services liés aux technologies de l'Information et de la Communication.

Au menu des discussions sur les TIC, divers axes prioritaires ont été passés en revue : l'élaboration d'un plan stratégique de développement des télécommunications en zones rurales, le projet panafricain de services en ligne, le développement des télécommunications d'urgence en cas de catastrophe, le projet de Centre sous-régional de Maintenance des Télécommunications de l'Afrique Centrale ; la transition de la radiodiffusion analogique vers la radiodiffusion numérique. Le projet Cab était aussi à l'ordre du jour (cf. SUPRA).

---

<sup>12</sup> Le réseau GOREeTIC est né dans le cadre de l'atelier du projet CICEWA portant sur les usages des politiques TIC, organisé au Gorée Institute du 17 au 20 juin 2008 par l'Association pour le Progrès des Communications (APC) avec le soutien du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI). Sa mission est de faire de la recherche sur les enjeux des TIC et de lancer un plaidoyer en Afrique de l'Ouest et Centrale à destination des gouvernants et décideurs africains en vue de les amener à favoriser l'accès universel et abordable aux TIC pour un développement rapide et durable des pays de cette sous région.

<sup>13</sup> Source : Communiqué de presse du réseau Gorée Tic Par Journalducameroun.com - 27/09/2009 - "Les populations d'Afrique de l'Ouest et du Centre n'ont toujours pas un accès à moindre coût aux services TIC et Télécoms"

Il y a encore un projet panafricain de réseau virtuel en cours d'exécution pour les services postaux qui viserait à doter l'Afrique en général et les pays membres en particulier d'un outil moderne pouvant fournir plusieurs types de e-services. L'objectif est ambitieux puisqu'il s'agit d'améliorer l'utilisation des TIC dans les mœurs africaines, de manière à réduire la fracture numérique entre le Nord et le Sud et atteindre ainsi les objectifs du millénaire pour le développement dans l'éducation et la santé. La tendance au passage à l'électronique des services n'épargne pas les postes. Aussi les experts devront-ils se pencher sur l'amélioration de la qualité de service et de la sécurité du courrier, la mise en place de la comptabilité analytique dans les Etats de la sous-région. On ne peut ignorer enfin le transfert électronique de fonds entre les Etats de la sous-région qui "*connaît un essor fulgurant et un foisonnement de prestataires dans un cadre légal caduque*"<sup>14</sup>.

## **EN CONCLUSION : ET L'ELECTRICITE ?**

Malgré une évolution difficile, les perspectives de réduire la fracture numérique et de déployer les TIC sur le continent africain sont bonnes. Il faut cependant, comme souvent, se garder d'un optimisme excessif. Pour utiliser à plein Internet et profiter des ressources que l'IDEF met à la disposition des juristes africains quant à l'OHADA, il faut encore un équipement pour accéder au Web. Les dotations des financiers internationaux en micro-ordinateurs ne sont pas rares et devraient régler la difficulté. Encore faut-il alimenter ces ordinateurs en courant électronique ! Une question qui ne laisse pas d'inquiéter.

Ces deux dernières années, 30 des 48 pays d'Afrique subsaharienne ont été touchés par une crise de l'énergie. "Moyens de production insuffisants ou obsolètes, réseaux de distribution vétustes, fort endettement des sociétés nationales d'électricité", selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). L'Afrique aurait besoin de 344 milliards de dollars (230 milliards d'euros) pour augmenter sa capacité de production, moderniser ses infrastructures et étendre ses réseaux de distribution, le fait a été acté lors de la conférence Powering Africa Forum qui s'est tenu au Cap courant novembre. Malheureusement les politiques énergétiques des Etats sont floues et les projets ne montrent pas les solides garanties financières indispensables<sup>15</sup>.

Thierry Piette-Coudol,  
Avocat au barreau de Paris.

---

<sup>14</sup> D'après le texte d'Edouard TAMBA sur <http://coptac2009.org/>

<sup>15</sup> Cf. "*Face à la pénurie d'électricité, l'Afrique a besoin de la confiance des investisseurs*", reportage de COLOMA Tristan, Le Monde du 17.11.09.